

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 février 2021

Lancement du portail internet des aides du plan de relance en Île-de-France !

Les collectivités, les acteurs privés et les particuliers disposent désormais d'un portail internet où trouver les aides du plan de relance qui les concernent. 193 dispositifs y sont déjà référencés.

Vous pouvez vous rendre sur le guichet unique des aides du plan de relance en Île-de-France ici : <https://france-relance-idf.aides-territoires.beta.gouv.fr/>

France Relance pour la région Ile de France

La Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et Aides-territoires ont conçu le portail internet des aides du plan France Relance pour rendre plus facilement accessibles toutes les aides à destination des particuliers, des entreprises, des collectivités territoriales et des administrations.

Il recense les aides récurrentes, les appels à projets (AAP), les appels à manifestation d'intérêt (AMI), etc. disponibles au niveau local, régional et national.

[Voir plus de détails](#)

193 résultats

[Plus de critères](#) [Réinitialiser](#)

[🔔 Créer une alerte](#)

Le territoire

Votre ville, intercommunalité, départe... ▾

La structure

Saisissez quelques caractères pour des su

Thématiques

Saisissez quelques caractères pour des su

Tri : pertinence ▾

[🔍 Filtrer les résultats](#)



Afin de faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, le gouvernement a lancé France Relance, un plan d'investissement de 100 milliards d'euros. Il s'articule autour de trois priorités : la transition écologique, la compétitivité ainsi que la cohésion sociale et territoriale. Le plan de relance vise à soutenir tous les acteurs de l'économie, qu'il s'agisse de collectivités, d'entreprises, d'associations, d'établissements publics ou de particuliers.

Tous ces acteurs ont désormais accès, en Île-de-France à un portail internet qui recense les aides dont ils peuvent bénéficier. Un moteur de recherche leur permet ainsi de choisir leur territoire (à l'échelle communale, intercommunale et départementale), leur typologie (collectivité, entreprise, association, établissement public, particulier, agriculteur, etc.) et la ou les thématiques de leurs projets (mobilité, développement économique, nature et environnement, etc.).

Un système d'alertes, qu'ils peuvent eux-mêmes configurer à partir d'une recherche personnalisée, leur permet également d'être tenus informés des nouveaux dispositifs disponibles dès leur publication sur la plateforme.

Le portail dédié aux aides France Relance d'Île-de-France est le fruit d'une étroite collaboration entre la préfecture de région, chargée de coordonner la déclinaison des dispositifs de la relance et Aides-territoires, la plateforme qui centralise et structure les aides européennes, nationales et locales à destination des porteurs de projets.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF) 

Aides territoires

aides-territoires@beta.gouv.fr